Nous recommandons de placer en isolement les cas présumés ou confirmés de COVID-19 modérée (pneumonie) pour contenir la transmission du virus. Les patients présentant une forme modérée de la maladie peuvent ne pas nécessiter d'interventions d'urgence ou d'hospitalisation. L'isolement reste cependant nécessaire pour tous les cas présumés ou confirmés.

- Le lieu d'isolement dépend du parcours de soins COVID-19 établi : dans un établissement de santé, un équipement collectif ou au domicile.
- Le choix du lieu doit être pris au cas par cas, et il dépendra de la présentation clinique, du besoin de soins de soutien, des facteurs de risque potentiels de maladie sévère et des conditions de vie à domicile, notamment la présence de personnes vulnérables au sein du foyer.
- Les patients fortement susceptibles de se dégrader doivent de préférence être isolés en milieu hospitalier.

